



COMPTE-RENDU du Conseil Municipal Séance du 3 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 3 juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian MULLER, maire de la commune.

Étaient présents : Christian Muller, Monique Raquet, Marie Fradin, Gérald Bordiga, Orianna Duhamel, Christian Cado, Roger Chaix.

Absents : Sylvie Ollagnier, Cécilia Ronzevalle, Eric Guignard, Rémi Raimbault

Procurations : Sylvie Ollagnier à Christian Cado, Rémi Raimbault à Marie Fradin, Eric Guignard à Christian Muller.

Secrétaire de séance : Christian Cado

Heure de début : 19h02

-
- Le compte rendu du conseil municipal du 8 avril 2024 a été adopté à l'unanimité.

- **BUDGET :**

> L'erreur matérielle présente sur le BP 2024 au moment de l'envoi à la trésorerie a été résolue sans nécessiter de faire une Décision Modificative.

> Mission pour l'aide au suivi financier pluriannuel des investissements de la commune :

M. le Maire propose que la société ACTER établisse avec la mairie une analyse financière rétrospective et prospective du budget principal. L'objectif étant d'étudier les modes de financement des investissements sur les 4 prochaines années, d'identifier les conséquences des investissements envisagés par la commune et de garantir les équilibres financiers.

Le conseil municipal a donné son accord à l'unanimité. Le coût de la prestation est de 2400,00 € TTC.

> Projet de révision des tarifs du cimetière :

Présentation des travaux à prévoir pour une remise en état du Cimetière (Coupe d'arbres entre les concessions, création d'un ossuaire, redéfinition des chemins et emplacement pour les futures concessions, création d'un jardin du souvenir plus grand, mur à l'intérieur du vieux cimetière à consolider). Prévoir également la récupération des concessions à l'état d'abandon. Une demande de devis pour chiffrer le montant des travaux va être faite. Le conseil a décidé de reporter la révision des tarifs des concessions et caveaux à une prochaine séance.

- **PERSONNEL :**

> Embauche d'une personne en renfort au secrétariat :

Le Maire a fait une demande de création de poste dans le cadre d'un contrat PEC (Parcours Emploi Compétence). L'objectif étant d'apporter un renfort dans les différents dossiers gérés par le secrétariat au vu des dossiers en cours et à venir, de prévenir les congés et autres absences. Après explication du contrat PEC, le conseil municipal a donné son accord à l'unanimité pour créer un contrat CDD d'un an à compter du 8 juillet 2024.

- **INVESTISSEMENTS :**

> Château : Convention avec IT05 pour une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage :



Le Maire expose au conseil municipal qu'IT05 a largement contribué à la rédaction des différents documents techniques et administratifs relatifs aux appels d'offres sur le projet de réhabilitation du Château et notamment :

- Au recrutement des entreprises qui ont conduit l'étude de programmation pour la réhabilitation du château ;
- Au recrutement du Maître d'œuvre de la réhabilitation de l'escalier monumental du parc du château et à l'appel d'offres pour les travaux subséquents ;
- Au recrutement du Maître d'œuvre de la réhabilitation du château en procédure formalisée.

Le Maire souligne qu'une convention doit être établie entre la commune et IT05.

Le conseil donne son accord à l'unanimité. Le coût de la prestation est de 6 222,00 € TTC.

> Terrain de la tour : Convention Habitat entre l'Agglo GTD et établissement Public Foncier pour faciliter le portage foncier des biens.

La décision a été reportée au prochain conseil.

En complément, le maire fait part au conseil municipal que les demandes de subventions faites au Département ont été accordées pour :

- Le projet culturel de Bibliothèque de cet été : 800,00 €
- L'achat d'un mini-pelle et sa remorque de transport : 12 295,00 €
- Eclairage du site des 3 châteaux : 1850,00 €
- Travaux de voirie 2024 : 5300,00 €

• **VOIRIE :**

> Autorisations d'enfouissement de réseaux et d'utilisation de la voirie communale, promesse de bail et construction de servitudes avec voltaia :

La décision a été reportée au prochain conseil.

• **ASSOCIATION ET DIVERS :**

> Demande de subventions de l'association Dog Rescue 05

Une subvention de 300€ a été accordée à l'association pour le service rendu dans le cadre de la campagne de stérilisation des chats errant (capture des chats et transport chez un vétérinaire). Le conseil donne son accord à l'unanimité.

> Adhésion forfait SACEM

Le Maire expose que le forfait SACEM permettra la diffusion de musique, la représentation de groupe lors des animations organisées sur la commune tout en préservant les droits d'auteur. Le forfait pour une commune de moins de 500 Habitants est de 262.24€ pour une année. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour la souscription du forfait SACEM.

> Validation du tracé du Rallye de Monte Carlo 2025 sur la commune :

La décision a été reportée au prochain conseil.

• **QUESTIONS DIVERSES :**

Le Maire propose de délibérer pour notifier le souhait de la commune à participer au contrat de groupe proposé par le CDG05 afin d'étudier la possibilité de proposer des titres restaurant aux agents de la commune. Cette intention n'engage pas la commune pour l'instant. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité

Par délégation du Maire,

Gérald BORDIGA, 1^{er} adjoint

